



FICHE APPRENANT

LES IMPOTS ET LES TAXES

ACTIVITE 1 COMPREHENSION DU DOCUMENT

Quels impôts paie-t-on en France ?

La mondialisation et le développement de l'Union Européenne, avec toutes ses conventions et réformes, n'ont pas cessé de complexifier le système fiscal français. Pour preuve, combien d'impôts et taxes en vigueur en France êtes-vous capable d'énumérer ? C'est difficile car il n'y en a pas moins de 214.

Toutefois, les impôts et taxes français peuvent être classés en deux catégories, en fonction de leur mode de paiement : les impôts directs et les impôts indirects. Pour les impôts directs, le contribuable paie directement au fisc. Pour les impôts indirects, il les paie indirectement à travers une consommation ou l'usage d'un service donné. C'est le cas de la TVA.

1.....

L'IR (Impôt sur le revenu) représente 75,9 milliards d'euros de recettes affectées à l'Etat. C'est un impôt *progressif*. Ainsi, il y a 5 tranches de revenus et chaque tranche paie un pourcentage différent. Plus les revenus sont élevés, plus le pourcentage est élevé. Quand on est dans la première tranche, on donne 0 % de ses revenus et dans la dernière tranche (les plus riches), on donne 45 % de ses revenus. Les revenus imposables sont les salaires, les retraites, les revenus de l'argent placé (par exemple dans une banque), l'argent gagné quand on vend des appartements.... Mais il y a des revenus exonérés (non imposables), par exemple les différentes allocations (les allocations familiales, de logement, de rentrée scolaire, ...), les aides pour les gardes d'enfants, l'argent reçu quand on a le revenu minimum d'insertion (RMI)... Et, si les personnes ne gagnent pas beaucoup d'argent, elles ne paient pas d'impôts sur le revenu. Toutes les personnes qui habitent en France et qui ont plus de 18 ans doivent faire une déclaration de leurs revenus. Si les personnes n'habitent pas en France mais si elles y ont un travail principal, ou si elles ont des revenus d'origine française ou si elles ont une ou plusieurs habitations en France, elles doivent aussi faire une déclaration de leurs revenus.

L'impôt sur le revenu est un impôt sur les revenus d'une personne, pendant une année. Mais, pour les personnes mariées ou pacsés, il y a une seule déclaration de revenus avec les enfants qui n'ont pas ou peu de revenus (on appelle cela " le foyer fiscal "). Le contribuable déclare au fisc, chaque année, ses revenus de l'année précédente : il remplit une " *déclaration des revenus* ". L'administration fiscale calcule combien le contribuable doit payer, et elle envoie à la personne " *un avis d'imposition* ".

L'ISF (Impôt de Solidarité sur la Fortune) est basé sur la déclaration des assujettis qui calculent eux-mêmes le montant qu'ils doivent à l'administration et se montait à 5,2 milliards d'euros. Les personnes qui ont un patrimoine imposable (des revenus, plus des propriétés) de plus de 1,3 millions d'euros doivent payer l'ISF. C'est un impôt progressif (de 0,50 % à 1,50 %). Les personnes les plus

riches (plus de 15 millions d'euros) paient ainsi 1,50 %. Cependant, les biens nécessaires à l'activité professionnelle principale peuvent être exonérés d'ISF.

L'IS (Impôt sur les Sociétés) constitue environ 59,7 milliards d'euros des recettes totales de l'Etat. C'est un impôt sur tous les bénéficiaires que les sociétés de capitaux (SA, SARL...) font en France. Il est proportionnel et les bénéficiaires sont taxés généralement à 33,3% (15% pour les PME ou encore exonération pour certaines sociétés sous certaines conditions).

Pour la CSG (Contribution Sociale Généralisée), son montant basé sur le niveau des revenus professionnels est évalué à 94,6 milliards d'euros pour l'ensemble des régimes. Son taux varie en fonction de la nature des revenus : revenus d'activité (7,5%), revenus de remplacement (pensions de retraite, allocations chômage... : 6,2%, les revenus de placement (dividendes...) et du patrimoine (8,2%), certains revenus de jeux (9,5%).

La CRDS (Contribution pour le remboursement de la dette sociale), avec 6,3 milliards d'euros est affectée à la Caisse d'amortissement de la dette sociale. Le taux de la CRDS est fixé à 0,5 % quel que soit le revenu concerné (revenu d'activité, de remplacement, du patrimoine...) Seuls les titulaires de pensions de retraite peuvent être exonérés de CSG ou CRDS si leur revenu de référence ne dépasse pas un certain plafond.

La taxe foncière (TF) et la taxe d'habitation (TH) constituent les impôts locaux principaux affectés aux collectivités territoriales et leur taux est fixé par celles-ci.

Ayant connu de fortes hausses ces dernières années, la taxe foncière sur les propriétés bâties (maison, immeuble) et non bâties (terrain) a atteint les 38,7 milliards d'euros. La taxe d'habitation se calcule en fonction du logement et des revenus : les recettes ont atteint 22 milliards d'euros. C'est une taxe pour les collectivités territoriales. Les communes (les villes ou les villages) utilisent cet argent pour différents services : la construction et l'entretien des écoles maternelles et primaires, les stades pour le sport, l'entretien des rues, les parkings ... Toutes les personnes qui habitent un logement doivent payer cette taxe. Mais, si elles ont peu d'argent, la taxe est moins chère, ou dans certains cas, elles ne la paient pas du tout. Les étudiants qui habitent en cité universitaire ne paient pas cette taxe.

La taxe foncière est fixée annuellement sur les propriétés situées en France, à l'exception de celles qui en sont expressément exonérées.

Ce sont des impôts proportionnels.

2.

Constituant la moitié des recettes de l'Etat avec 184,6 milliards d'euros, la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) représente l'impôt indirect le plus important de l'Etat. C'est un impôt proportionnel à la dépense. Le taux d'imposition applicable dépend du bien ou du service acheté. La TVA taxe les biens et les services consommés par les ménages. Le taux de TVA en vigueur et le montant à payer doivent figurer sur la facture délivrée par le commerçant. Le taux normal est de 20%. Cependant, il existe d'autres taux : 10% pour les services d'aide à la personne, les prestations d'hébergement et de transport, les médicaments non remboursés par la Sécurité sociale, les travaux et réparation de logements ayant plus de deux ans, 5,5% pour les produits alimentaires de première nécessité, l'eau et boissons sans alcool, les équipements pour les personnes handicapées, la restauration scolaire, les abonnements aux réseaux de fourniture d'énergie comme le gaz et l'électricité, les travaux d'amélioration énergétique des logements de plus de 2 ans; 2,1% pour les médicaments remboursés par la Sécurité sociale, les publications de presse, la billetterie de spectacles vivants et places de cinéma.

Côté patrimoine, les droits de mutation (DM) ou d'enregistrement sont payés à la suite d'une donation, d'une succession ou d'une vente d'un bien immobilier et représentent 32,2

milliards d'euros de recettes. Leur montant varie suivant le type de bien (par exemple, vieux ou récent).

Remarquons que la liste ci-dessus n'est pas exhaustive mais donne uniquement un aperçu des principaux impôts et taxes en vigueur en France.

a) Lisez le texte ci-dessus et répondez aux questions

1. Le système fiscal en France est-il facile à comprendre ? Pourquoi ?
2. Quelles sont les deux grandes catégories d'impôts mentionnés ? Expliquez
3. Quels sont les différents impôts ?
4. Ecrivez « impôts directs » et « impôts indirects » au bon endroit dans le texte (1 ou 2)

b) Remplissez le tableau suivant :

Nom de l'impôt	Montant des recettes issues de cet impôt pour l'état (2015)	Progressif ou proportionnel	Taux (tranches)	Taxation sur : le revenu/le patrimoine / la consommation d'un bien ou service/les bénéfices	Impôt local ou d'Etat	Exonération

ACTIVITE 2 CONCEPTUALISATION ET SYSTEMATISATION DU VOCABULAIRE

a) Trouvez les mots correspondants aux définitions suivantes (soulignés et en rouge) :

- 1) En application/en usage - 2) Destiner à - 3) Quand une personne est contrainte à une prestation financière au profit d'une caisse publique, on dit qu'elle est ... - 4) Transmission

du patrimoine d'une personne décédée (*de cuius*) à une ou plusieurs personnes vivantes - 5) impôts prélevés non pas par l'Etat, mais par des collectivités territoriales (région, département, commune) - 6) L'ensemble des administrations chargées de déterminer, de contrôler et de percevoir les impôts - 7) document remis obligatoirement chaque année par un ou des contribuables au centre des impôts dont il dépend. Elle comprend l'ensemble des revenus perçus par le foyer fiscal au cours de l'année passée - 8) l'ensemble des biens qui appartiennent à une personne physique ou morale. - 9) Prestation en espèces destinée aux personnes âgées d'au moins 25 ans ou qui ont la charge d'un ou de plusieurs enfants et dont le revenu est inférieur à un certain plafond déterminé par voie réglementaire - 10) Quand une personne, entreprise... ne doit pas payer l'impôt, on dit qu'elle est ... - 11) Société dont la raison essentielle n'est pas la personnalité des associés mais le capital qu'ils apportent, leur responsabilité étant limitée à cet apport - 12) Chacune des différentes parties du revenu des personnes physiques, soumises à des taux d'imposition différents, sur la base de la progressivité - 13) impôts dus aux collectivités locales et notamment aux communes - 14) document établi et adressé par les autorités fiscales sur lequel figurent les éléments servant de base au calcul de l'impôt, le montant des sommes à payer, les conditions de leur exigibilité et la date de leur mise en recouvrement. - l'ensemble des personnes inscrites sur une même déclaration de revenus - 15) citoyen qui paie des impôts directs et indirects - 16) accord de volontés conclu entre des personnes (des individus, des groupes sociaux ou politiques, des États) et qui est destiné à produire des conséquences juridiques - 17) montant total de l'argent reçu - 18) Quand on applique un taux fixe à un impôt, on dit qu'il est ... - 19) Acte juridique par lequel une personne (le *donateur*) donne actuellement et irrévocablement un bien au profit d'une autre (le *donataire*) qui accepte mais ne promet rien en échange - 20) Quand on applique un taux de plus en plus élevé quand la valeur de l'élément taxé augmente, on dit qu'il est ... - 22) qui peut être obligé de payer l'impôt - 22) Prestation donnée à une personne pour faire face à un besoin, notamment dans le cadre du chômage, d'un handicap... - 23) ensemble des personnes inscrites sur une même déclaration de revenus annuelle

b) Les verbes qui introduisent les montants

Relevez dans le texte les verbes qui permettent d'introduire le montant des recettes de chaque impôt.

Exercice : Complétez les phrases en utilisant les verbes suivants (plusieurs réponses possibles) : représenter, se monter à, constituer, être évalué à, atteindre

1. En 2012, les prélèvements obligatoires 913,5 milliards d'euros
2. En 2017, les droits de mutation à titre gratuit par décès, ou droits de succession, (conditionnel) 11,5 milliards d'euros.
3. En 2016, l'impôt sur le revenu 71,8 milliards d'euros.
4. En 2015, l'ISF 5,5 milliards d'euros.
5. D'après le projet de loi finance 2017, les recettes nettes de l'État devraient 301,7 milliards d'euros en 2016 (prévision révisée) et 307 milliards d'euros en 2017, soit une hausse de près de 2 %.

6. La loi de finances pour 2016 prévoyait que le montant de recettes fiscales nettes (conditionnel) 287,9 milliards d'euros, soit près de 8 milliards d'euros de recettes fiscales nettes supplémentaires par rapport à l'exécution de l'année 2015.

7. On estime que pour 2017, l'impôt sur les sociétés (futur) 29,4 milliards d'euros.

8. L'impôt sur les sociétés (conditionnel) 30,5 Md€, en baisse de 2,4 Md€ par rapport à la LFI (Loi Finance) 2016.

ACTIVITE 3 CONCEPTUALISATION ET SYSTEMATISATION DU POINT

LANGUE

a) Les pronoms relatifs qui/que

Observez les phrases suivantes :

Toutes les personnes qui habitent en France et qui ont plus de 18 ans doivent faire une déclaration de leurs revenus.

Il y a une seule déclaration de revenus avec les enfants qui n'ont pas ou peu de revenus. Ils calculent le montant qu'ils doivent à l'administration.

Les personnes qui ont un patrimoine imposable de plus de 1,3 millions d'euros doivent payer l'ISF.

C'est un impôt sur tous les bénéfices que les sociétés de capitaux font en France.

Toutes les personnes qui habitent un logement doivent payer cette taxe.

Les étudiants qui habitent en cité universitaire ne payent pas cette taxe.

Faites deux phrases comme sur l'exemple :

Toutes les personnes habitent en France et ont plus de 18 ans. Toutes les personnes doivent faire une déclaration de revenus.

Le pronom relatif „qui“ remplace : a) le sujet, b) le COD

Le pronom relatif „que/qu“ remplace : a) le sujet, b) le COD

Exercice 1 : Complétez par le bon pronom qui/que/qu'

C'est un impôt est payé directement au fisc.

L'impôt sur le revenu est un impôt a 5 tranches.

La déclaration des revenus le contribuable remplit chaque année permet au fisc de compter le montant des impôts il doit payer.

Les recettes l'état a reçues avec l'ISF se montait à 5,2 milliards d'euros.

Les personnes donnent 45% de leurs revenus sont les plus riches.

Les personnes n'habitent pas en France mais y ont un travail principal, ou ont des revenus d'origine française ou ont une ou plusieurs habitations en France, doivent aussi faire une déclaration de leurs revenus.

Exercice 2 : Reliez les deux phrases en utilisant le bon pronom relatif

1. Les impôts directs sont des impôts. Le contribuable paie directement les impôts directs au fisc.

2. Les personnes n'ont pas un salaire assez élevé. Ces personnes ne paient pas d'impôt sur le revenu.

3. Il n'y a pas moins de 214 impôts et taxes en France. Ces impôts et taxes sont en vigueur.

4. Il n'y a pas moins de 214 impôts et taxes en France. On peut classer ces impôts et taxes en deux catégories : les impôts directs et les impôts indirects.
5. L'IR (Impôt sur le revenu) représente 75,9 milliards d'euros de recettes affectées à l'Etat. C'est un impôt *progressif*.
6. La TVA (taxe sur la valeur ajoutée) représente l'impôt indirect le plus important de l'Etat. Elle constitue la moitié des recettes de l'Etat avec 184,6 milliards d'euros.
7. Les droits de mutation (DM) ou d'enregistrement représentent 32,2 milliards d'euros de recettes. Le contribuable paie les droits de mutation (DM) ou d'enregistrement à la suite d'une donation, d'une succession ou d'une vente d'un bien immobilier.

Exercice 3 : Faites des phrases

Les personnes qui doivent payer l'ISF.
 Les contribuables qui doivent payer

L'impôt sur le revenu qui rapporte 75,9 milliards d'euros à l'état.
 L'impôt sur le revenu que rapporte 75,9 milliards d'euros à l'état.

La TVA qui est un impôt proportionnel.
 La TVA que est un impôt proportionnel.

b) La forme passive

I. La forme passive	
Observez les phrases et répondez :	
La forme passive Les impôts et taxes français peuvent être classés en deux catégories. Les bénéficiaires sont taxés généralement à 33,3%. La taxe foncière est fixée annuellement par les collectivités territoriales. Les droits de mutation (DM) ou d'enregistrement sont payés par les personnes à la suite d'une donation, d'une succession ou d'une vente d'un bien immobilier.	La forme active On peut classer les impôts et taxes en deux catégories. On taxe généralement les bénéficiaires à 33,3%. Les collectivités territoriales fixent annuellement la taxe foncière. Les personnes paient les droits de mutation (DM) ou d'enregistrement à la suite d'une donation, d'une succession ou d'une vente d'un bien immobilier.
1. Dans la forme active : Qui fait l'action ? Qui subit l'action ? (COD ou sujet ?) Dans la forme passive : Qui fait l'action ? Qui subit l'action ? (sujet ou complément d'agent introduit par « par »)	
2. Complétez avec sujet, COD, complément d'agent (« par...) : Le de la phrase active devient le de la phrase passive. Le de la phrase active devient le de la phrase passive.	
3. On forme la forme passive avec le verbe au temps de la phrase active (présent, passé composé, futur simple, modal + infinitif passé...) + le participe passé. Le participe passé, dans la forme passive, s'accorde avec le	
4. Trouvez d'autres verbes au passif dans le texte	

Note : Souvent dans les textes juridiques, on utilise le passif à la place de « on ».
Exemple : On considère comme ayant leur domicile fiscal en France les personnes qui ont en France leur foyer ou leur lieu de séjour principal => Sont considérées comme ayant leur domicile fiscal en France les personnes qui ont en France leur foyer ou leur lieu de séjour principal.

II. Les participes passés qui ont une valeur de verbe

Observez les phrases :

L'IR (Impôt sur le revenu) représente 75,9 milliards d'euros de recettes affectées à l'Etat

La TVA taxe les biens et les services consommés par les ménages.

Le taux de TVA en vigueur et le montant à payer doivent figurer sur la facture délivrée par le commerçant.

La TVA est à 2,1% pour les médicaments remboursés par la Sécurité sociale.

1. La TVA taxe les biens et les services consommés par les ménages.

La TVA taxe les biens et les services qui sont consommés par les ménages.

La TVA taxe les biens et les services que les ménages consomment.

Ces trois phrases ont-elles le même sens ?

2. Dans ces phrases, le participe passé a une valeur : a) active, b) passive

3. Le participe passé : a) s'accorde en genre et en nombre, b) ne s'accorde pas en genre et en nombre avec le nom

4. Peut-il être suivi d'un complément ? a) oui, b) non

Exercice 1 : Transformez ces phrases à la forme passive

1. Le contribuable paie directement les impôts directs au fisc.
2. Chaque tranche paie un pourcentage différent.
3. Le contribuable déclare au fisc, chaque année, ses revenus de l'année précédente.
4. L'administration fiscale envoie à la personne " *un avis d'imposition* ".
5. Les assujettis calculent le montant qu'ils doivent à l'administration.
6. Toutes les personnes qui habitent un logement doivent payer cette taxe.
7. Le total des revenus nets de certaines catégories parmi lesquelles revenus fonciers, bénéfiques industriels et commerciaux, bénéfiques de l'exploitation agricole constitue le revenu net global du contribuable.
8. Si le contribuable a une résidence unique en France, on établit l'impôt au lieu de cette résidence.
9. Le Conseil Constitutionnel utilise souvent la formulation „l'égalité devant les charges publiques“.

Exercice 2 : Transformez ces phrases pour les alléger (en utilisant des participes passés)

1. Les conventions fiscales internationales sont des accords/traités qu'on a passés en matière fiscale.
2. L'impôt sur le revenu est le premier grand impôt progressif qu'on a introduit dans notre système fiscal.
3. Les revenus fonciers sont les revenus qu'on tire de la location d'un immeuble.
4. Il faut que les locaux qu'on loue soient des locaux nus pour que l'on ait des revenus fonciers.
5. Le revenu foncier qu'on soumet à l'impôt est le revenu foncier net qu'on encaisse dans l'année.
6. Les réductions d'impôts sont des allègements d'impôt que la loi institue.

7. On établit un impôt annuel unique sur le revenu des personnes physiques que l'on désigne sous le nom d'impôt sur le revenu. Cet impôt frappe le revenu net global du contribuable que l'on détermine conformément aux dispositions des articles 156 à 168.
8. On considère comme bénéfices industriels et commerciaux les bénéfices que des personnes physiques réalisent et provenant de l'exercice d'une profession commerciale, industrielle ou artisanale.
9. L'impôt est une prestation pécuniaire, que la voie d'autorité prélève régulièrement, sans contrepartie directe en vue de couvrir les charges publiques.

ACTIVITE 4 REEMPLOI

A votre tour, présentez les impôts principaux dans votre pays (type : direct/indirect ; progressif ou proportionnel ; taux et différentes tranches ; taxation sur le revenu/le patrimoine/ la consommation d'un bien ou service/les bénéfices ; impôt local/d'Etat ; exonération). Préparez votre texte à l'écrit (15 minutes) puis présentez-le à la classe (5-10 minutes). N'oubliez pas d'utiliser les pronoms relatifs qui/que et la forme passive.